

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES
LEGTA de SAINT-ISMIER
1 Chemin de Charvinière
38332 SAINT-ISMIER

Monsieur Laurent WAUQUIEZ
Président du Conseil Régional
Rhône-Alpes Auvergne
1 Esplanade François Mitterrand
69002 LYON

Saint-Ismier, Le 29 novembre 2016

Monsieur le Président,

Vous êtes depuis le 04 janvier 2016 à la tête de la région Rhône-Alpes Auvergne et nous souhaiterions obtenir toute votre attention et éprouver votre efficacité pour faire aboutir dans les meilleurs délais notre dossier, laissé en attente du fait de la restructuration de vos services.

En 2013, le Conseil Régional vote **l'attribution d'un budget de 7.4 M d'euros pour la réalisation** au sein de l'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles de GRENOBLE-ST-ISMIER , **d'un projet immobilier comprenant la construction d'un gymnase et d'ateliers pédagogiques destinés aux travaux pratiques d'enseignements professionnels.**

Suite à ce vote, toutes les équipes techniques du conseil régional et notamment de la Direction des Lycées se mettent au travail pour boucler un dossier de programmation prévoyant une date de début des travaux en 2018 avec une livraison des équipements pour la rentrée 2020.

Aujourd'hui, ce **dossier de programmation est stocké dans un bureau en attente d'une décision de l'exécutif** pour poursuivre sa route et que l'appel d'offre soit lancé.

Depuis maintenant 11 mois que la nouvelle région est en fonctionnement, nous sommes étonnés et contrariés de voir que notre dossier reste négligemment entreposé sur une pile avec d'autres alors même que les moyens nécessaires à sa mise en œuvre ont été débloqués par un vote de nos représentants politiques élus à l'assemblée de région.

Tout ceci n'est pourtant pas anodin, le LEGTA de ST-ISMIER accueille aujourd'hui près de 300 élèves et ne bénéficie à ce jour **d'aucun équipement sportif**. Les ateliers pédagogiques pour l'enseignement professionnel se déroulent dans des locaux fermés exigus et inappropriés ou en extérieur dès que le temps le permet, les outils sont remisés dans des lieux divers épars et/ou stockés à l'extérieur...

Cette, situation, vous le comprendrez aisément, engendre beaucoup de stress et d'inconfort pour l'équipe pédagogique, éducative et administrative, qui malgré un engagement sans faille tend à se démoraliser face à l'ampleur et à la longévité du problème.

Prenons pour exemple l'absence d'équipements sportifs dans un établissement, qui, cependant, accueille outre l'enseignement de l'Education Physique et Sportive obligatoire et notée aux examens nationaux, 2 sections sportives (Rugby / Montagne et randonnée) optionnelles mais validantes pour le baccalauréat. L'établissement ne bénéficie pourtant que de six heures hebdomadaires (1/2 journée + 2 heures) d'accueil dans un gymnase couvert sur la commune avoisinante de MONTBONNOT-ST-MARTIN ; les autres cours sont organisés au gré des places disponibles et de la bonne volonté des Communes et/ou Communauté de Communes qui les gèrent (ST-ISMIER, BERNIN...). Chaque année l'équipe de direction du LEGTA part en croisade auprès de toutes les bonnes volontés ayant pouvoir de décision pour tenter de pérenniser un accueil de ses élèves...en vain...

Le constat est **inadmissible** : tous les cours de sport nécessitant un équipement sportif d'extérieur ou d'intérieur (c'est à dire à peu près toutes les activités sportives au programme des examens sauf peut-être la course d'orientation !) exigent de trouver un transport collectif (budget environ 20 000 euros annuel) et un lieu d'accueil variable pratiquement chaque semaine... Ainsi chaque cours d'EPS est amputé à minima de 30% de sa durée pour le transport des élèves. Sans compter la responsabilité engagée de l'enseignant à chaque voyage, qui a lui seul assure l'encadrement de 25 adolescents en « sortie scolaire obligatoire ».

Comment ne pas être indignés de voir que cette situation, qui perdure depuis 2009 (date de dépôt du premier dossier) s'installe dans le temps usant et bousculant à chaque instant les élèves dans leur apprentissage, les enseignants dans leur fonction et leur intégrité (comment être satisfait et resté motivé quand il faut à chaque cours trouver, inventer un nouveau lieu pour enseigner !) et compliquant à l'infini la tâche de l'équipe de direction et d'éducation, qui doit modifier les plannings, adaptés les horaires, trouver des transports...

En tant que parents d'élèves, partenaires responsables de l'éducation de nos enfants nous nous devons d'agir et d'exiger de nos élus du Conseil Régional l'exécution de leur décision.

La situation ne peut perdurer ainsi la programmation du projet étant désormais définie, il convient que vous puissiez rapidement donner les instructions et votre signature afin de lancer l'appel d'offre, qui permettra à ce projet d'avancer.

Il convient également que vous vous engagiez en mobilisant vos partenaires Conseil général, Communautés de Communes, Communes et ce dès le printemps 2017 afin **qu'il soit trouvé dès la rentrée scolaire 2017/2018 et jusqu' à la livraison du projet immobilier, une solution pérenne et reconductible d'utilisation d'équipements sportifs dans les environs de ST-ISMIER** (Par exemple que le LEGTA de ST-ISMIER soit inscrit dans la liste officielle des utilisateurs du gymnase du collège de ST-ISMIER et puisse à minima bénéficier de plages horaires fixes et définies dans une amplitude horaire de journée concordant avec les horaires d'enseignement).

Comme vous pouvez le constater, Monsieur le Président, il s'agit d'un dossier simple à résoudre avec pourtant de lourdes conséquences en l'état actuel. Il convient donc de le faire aboutir rapidement en respectant les engagements du Conseil Régional et les engagements de la société Républicaine Française de donner à tous un accès égalitaire à l'enseignement et à tous les enseignements qu'ils soient techniques, professionnels et sportifs.

Suite à la lecture de ce courrier nous voulons croire que vous ne resterez pas inactif et nous attendons votre réaction. Toutefois nous restons vigilants et sans réponse dans un délai raisonnable, nous engagerons de nouveau notre énergie pour vous contraindre à nous entendre.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour l'Association des Parents d'Elèves

La Présidente

Mme CARUANA DE REYMONTH

